

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc.		Date d'inspection Le 26 mai 2026	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de permis 2019616	
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5		Numéro de téléphone (506) 394-3601	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi, dans le cadre d'une inspection de surveillance. Au moment de la visite, le ratio réglementaire était respecté. L'ensemble des documents requis est adéquatement affiché sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace des casiers, à l'entrée de l'établissement, conformément aux exigences réglementaires. Les médicaments sont conservés sous clé dans le bureau, hors de la portée des enfants. Lors de ma visite, aucun médicament ne se trouvait dans la boîte située au-dessus du réfrigérateur et aucun médicament ne devait être administré. Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et apposent leur signature afin de confirmer qu'ils en ont pris connaissance. À mon arrivée, j'ai pu observer les enfants se réveille doucement aussi pu observer la collation qui était du fromage ainsi que le changement de couche ainsi que l'utilisation de la salle de bain par les enfants plus âgés. Par la suite, les enfants sont sortis à l'extérieur pour la fin de la journée.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 mai 2026

Date

original signé par
Cathy Noël

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"